

Toulouse le 15 juin 2022

Communiqué

Il vaut mieux se taire quand on ne sait pas de quoi l'on parle

Droit de réponse à l'article paru dans Actu côté Toulouse de ce jour mercredi 15 juin sous le titre

« À Toulouse, Baudis reçoit le soutien de Moudenc, et attaque son rival qui "avance masqué" »

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/legislatives-a-toulouse-baudis-recoit-le-soutien-de-moudenc-et-attaque-son-rival-qui-avance-masque_51688544.html

Monsieur le maire de Toulouse soutient avec vigueur la candidature de Pierre Baudis dans la circonscription et c'est son droit mais qu'il le fasse sur des arguments qui sont infondés laisse pas indifférent les 100000 Riverains survolés nuit et jour par le trafic de l'aéroport de Toulouse Blagnac

Lorsque Jean-Luc Moudenc affirme que laisser une plage de repos nocturne aux riverains mettrait l'économie du pays à genoux et Airbus à mal : il ne sait pas de quoi il parle car Airbus n'utilise pas l'aéroport entre 23h et 8h; Airbus ne saurait donc être le paravent à la mise en place d'une réduction nécessaire des vols de nuit comme cela vient de se faire à Nantes et comme cela existe à Orly à Beauvais à Strasbourg à Bâle Mulhouse.

En outre des dérogations sont possibles pour les vols sanitaires gouvernementaux et exceptionnellement pour les besoins d'une industrie exigeante (comme l'arrêté préfectoral validé récemment pour l'aéroport de Beauvais le prouve)

M. Moudenc se fait le porte-voix d'une ignorance et d'une déformation de la réalité étonnante de sa part. Le mépris affiché depuis de longues années à l'endroit des personnes qui souffrent notamment en ces périodes de canicule avec les fenêtres ouvertes et dont le sommeil est laminé par les réveils intempestifs, est-il un argument électoral ?

Oui les candidats de la NUPES se sont clairement prononcés en faveur de la santé des riverains et donc pour l'interdiction des vols de nuit entre 23h30 et 6h du matin ; nous comptons sur leur soutien et leur rappellerons leurs engagements s'ils sont élus.

Contacts : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33
Jérôme Favrel : 07 67 35 58 14